

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TERMES DE REFERENCE POUR L’EVALUATION DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION PROGRAMMATIQUE DANS LES DEPARTEMENTS SANITAIRES ET ELABORATION D’UN PLAN POUR LEUR RENFORCEMENT**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. **Contexte et Justification**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) qui a pour mission de promouvoir, de coordonner et de contrôler sur toute l’étendue du territoire national toutes les activités susceptibles de rendre possible le contrôle de la malaria, la tuberculose et le VIH-Sida, trois pathologies classées comme prioritaires par le MSPP. En conformité avec la loi organique du MSPP, l’UCMIT met à exécution des mesures d’application de la politique nationale de santé en matière de lutte contre ces trois maladies principalement. En synergie avec d’autres entités techniques et déconcentrées du MSPP, la mise en œuvre des trois programmes est envisagée dans l’objectif final de garantir l’accès équitable à des services de qualité à toute personne souffrante du VIH/Sida, Malaria et Tuberculose

Pour remplir sa mission, UCMIT travaille étroitement avec les directions sanitaires des dix départements et leur offre tout son support aux niveaux matériel, logistique, technique et surtout financier à travers les financements reçus de la part des bailleurs de santé pour venir en appui aux trois programmes de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et la Malaria). Au cours des 20 dernières années les fonds alloués par les bailleurs font l’objet de réduction notable au regard d’autres crises sanitaires et humanitaires à gérer par les pays donateurs. Aussi, la pérennité des acquis en matière de progrès global envers l’élimination des 3 maladies, devient un enjeu permanent qui nous enjoint à œuvrer pour le renforcement des structures intermédiaires dans une double démarche d’efficience et d’appropriation par le leadership local des interventions sur tous les déterminants de la santé.

Cette consultation s’inscrit donc dans cette logique et aura deux volets fondamentaux : 1) celui de conduire une évaluation des différentes composantes et/ou fonctions de gouvernance, de gestion programmatique, de système d’information et de logistique des intrants ; 2) celui d’élaborer à partir de l’évaluation un document de plan de redressement qui indiquera les outils, les mécanismes et les politiques internes à mettre en place pour amener les départements sanitaires atteindre un niveau de structuration et de fonctionnement optimal dans un environnement de financement de plus en plus incertain.

Ce travail de consultation va se dérouler, pour cette phase pilote dans 3 départements dont 2 du grand SUD au moins.

1. **But et objectifs de la Consultation**: Permettre à UCMIT et au Ministère de la Santé de savoir comment mieux structurer les départements sanitaires pour avoir un niveau de gouvernance optimal et de gestion efficace et efficiente des programmes.
2. **Objectifs Spécifiques**
* Identifier les failles au niveau de la gouvernance organisationnelle des départements et proposer approches et/ou outils stratégiques pour les adresser
* Par rapport à la mission normative des départements dans la lutte contre les trois maladies, définir à quels niveaux les départements n’arrivent pas à exercer efficacement leur mission de contrôle et de supervision.
* Identifier les défaillances dans la gestion programmatiques des trois maladies au niveau des départements et proposer des pistes pour les corriger
* Evaluer les éléments du système d’information, de suivi et évaluation et déterminer s’ils sont adéquats pour orienter une performance optimale des programmes
* Connaitre le degré de responsabilité et de contrôle des départements dans la gestion de la chaine d’approvisionnement des intrants et des médicaments nécessaires à la prévention et la prise en charge des trois maladies à l’échelle départementale.
1. **Tâches/Responsabilités du consultant**
* Par rapport à leur mission de veiller à la bonne marche des institutions sanitaires vérifier si les départements disposent des unités organisationnelles leur permettant de remplir cette mission.
* Vérifier si ces unités se complètent dans leurs responsabilités en constituant un tout homogène et effectif.
* Evaluer s’il existe des mécanismes formels, réguliers d’échanges d’information et de discussion inter-unitaire et trans - unitaire au sein des départements en vue de prendre des décisions pour adresser des problèmes.
* Investiguer les pratiques de documentation et de suivi des décisions et des recommandations émanant des réunions internes, de niveau central (UCMIT) des partenaires stratégiques.
* Vérifier comment le département s’assure que les différents normes et protocoles de prévention et de prise en charge des trois maladies sont divulgués et appliqués au niveau des structures de prévention et de prise en charge du département ?
* Vérifier si les départements disposent d’un plan d’action bien élaboré pour chacune des trois maladies avec des indicateurs programmatiques, des cibles, des objectifs bien définis, des interventions/ des activités adaptées ?
* Vérifier si les départements disposent d’un plan de contingence adapté à leurs réalités et qui soient actionnables en cas de catastrophes naturelles, de turbulences sociales et ou/politique hypothéquant l’exécution de leur plan d’action et de leur calendrier d’activité ? Si des failles sont identifiées, faire des propositions dans le plan de renforcement pour les corriger.
* Déterminer comment le leadership de l’institution (directeur départemental, infirmière département et autres leaders) arrivent à superviser les différents programmes et offrir leur support pour la bonne marche des activités ?
* Vérifier si les départements disposent d’un plan de suivi et évaluation et que ce plan est effectivement applique dans les processus de collecte et d’analyse de données, de production des rapports programmatiques
* Déterminer si au cours des 24 dernier mois les rapports programmatiques attendus ont été acheminées à temps des institutions sanitaires vers le département et ensuite du département vers le niveau central.
* Evaluer si le niveau d’implication du département est suffisant pour assurer que les sites de soins (VIH, TB, Malaria) postent leurs données et ou leurs apports régulièrement et à temps sur les différentes plateformes du MSPP (MESI, SISNU, DHIS2, etc.)
* Evaluer le niveau d’implication ou de responsabilité du département pour assurer que les institutions sanitaires ne tombent pas en rupture de stock pour les intrants et les médicaments nécessaires a la prévention et la prise en charge des trois maladies.
* Evaluer si une politique est en place au niveau des départements pour un contrôle rigoureux des intrants et médicaments livres aux départements (intrants de labo pour le diagnostic du VIH et la TB, médicaments TB, médicaments ARV et OI, moustiquaires, etc)
* Evaluer un échantillon représentatif de dossiers du personnel, notamment celui travaillant pour le compte des trois programmes, pour vérifier si le personnel recrute est apte à faire le travail, si leur dossier est complet en référence aux exigences de l’UCMIT.
* Vérifier s’ils existent des mécanismes fluides de décaissement des fonds par le département des finances pour la réalisation des activités planifiées
1. **Durée de la consultation**
* La consultation s’étendra sur une durée de 70 jours dont au moins 3 semaines sur le terrain et 3 jours de restitution.
1. **Livrables/ Extrants de la Consultation**
* Avoir une journée de travail à UCMIT pour rencontrer la direction exécutive et certains cadres technique de UCMIT pour avoir une parfaite compréhension des tâches à effectuer
* Soumettre un calendrier de travail à UCMIT pour toute la durée de la consultation
* Passer au moins une semaine de travail dans chacun des trois départements pour rencontrer le personnel, consulter des documents, mener des observations, avoir des focus-groupes.
* Soumettre un rapport de progrès à mi-parcours de la consultation pour informer de l’état d’avancement de la consultation
* Soumettre un draft de rapport 50 jours après le démarrage de la consultation
* Avoir une rencontre avec UCMIT 7 jours après la soumission du draft de rapport pour présenter et discuter le draft du rapport
* Soumettre le rapport final de la consultation intégrant les recommandations validées
1. **Profil du/ de la Consultant/e**
* Avoir une connaissance approfondie du système de sante haïtien et maitriser les différents piliers de L’OMS en matière de renforcement des systèmes de sante
* Détenir un diplôme de santé publique (niveau maitrise préférablement), ou une maitrise en administration de la santé, ou sciences du développement.
* Avoir une connaissance théorique avérée en évaluation
* Avoir déjà conduit des travaux de consultation pour évaluer des programmes dans le secteur de la sante ou du développement en Haïti
* Dans le cas d’une firme, la soumission d’une copie de la patente valide au moment de la soumission, et l’autorisation de fonctionnement est obligatoire
* Avoir une grande facilite de communication, d’analyse et de synthèse
1. **Conditions de travail**
* Le/la consultant/e travaillera sous la supervision de la direction exécutive de UCMIT qui sera contacté pour adresser/clarifier tout problème d’ordre technique ou logistique.
* Le/la consultant/e devra passer au moins une semaine de travail sur le terrain dans chacun des départements concernés par le travail de consultation
* UCMIT peut offrir un support logistique pour assurer le transport et le retour vers/des départements mais ne couvre pas les frais d’hôtel et de restauration
* Les accidents de travail, les incidents et les risques d’ordre social ou politique doivent ne sont pas couverts par UCMIT dans le cadre de cette consultation
* Les matériels nécessaires à la réalisation du travail (ordonnateurs, téléphones, cartes de téléphones,) sont à la charge du/de la consultant/e
* Le consultant peut avoir une équipe travaillant avec lui/elle mais ne doit pas sous-contracter un/e autre consultant/e ou une autre entité pour faire le travail à sa place
1. **Documents à Soumettre**
* Lettre de couverture
* Résumé/CV en Français détaillant le parcours du/la consultant/e
* Une offre technique (OT)
* Une offre financière (OF) accompagnée d’un budget
* Copie des diplômes et des distinctions obtenus
* Preuve de conformité avec les autorités fiscales et de reconnaissance légale (patente/licence)
1. **Evaluation des Dossiers**
* ***Evaluation Primaire***
* Une évaluation préliminaire des offres aura lieu avant qu’une comparaison technique et financière ne soit considérée. Seules les offres techniques et financières des professionnels, dont l’examen préliminaire satisfait aux exigences du dossier joint au tableau ci-dessous, seront considérées (méthode conforme/non conforme).

***Tableau d’évaluation primaire***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Méthode d’évaluation** |
| **No** | **Critères préliminaires**  | **Conforme**  | **Non Conforme** |
| 1 | Lettre d'intention du consultant spécifiant le domaine d'expertise et la compréhension du mandat |   |   |
| 2 | CV du consultant et des copies de ses diplômes/certificats  |   |   |
| 3 | Offre technique  |   |   |
| 4 | Offre financière |   |   |

* ***Evaluation proprement dite :***
* Déterminer si tous les documents exigés, soumis sont conformes.
* Vérification des qualifications et des expériences du consultant
* Evaluation de l’offre technique
* Evaluation de l’offre Financière
* Seul/e le/la consultant/e ayant le score combiné le plus élevé sera considéré pour une entrevue avec UCMIT en vue d’une signature éventuelle de contrat.
1. **Dépôt des dossiers**
* Les dossiers d’application doivent être déposés sous plis cacheté de façon séparée, l’offre technique dans une enveloppe, l’offre financière dans une seconde enveloppe et CV/diplômes dans une troisième et le tout dans une grande enveloppe, avec le nom du postulant et la mention « **Evaluation des structures de** **gouvernance et de gestion programmatique dans les départements sanitaires** » au niveau du secrétariat de l’Unité des Maladies Infectieuses et Transmissibles 17, rue Darguin, Pétion vile, Haïti au plus tard le vendredi 17 septembre 2021 avant 16H00.